



Assurance délai expertise

Par **eve30**, le **09/09/2014 à 13:00**

Pouvez vous me dire le délai de la réponse des assurances suite à un sinistre quand l'expert est passé?

Par **alterego**, le **09/09/2014 à 14:06**

Bonjour,rrnrnUn certain temps, le temps que l'expert rédige son rapport et l'adresse à l'assureur et que ce dernier traite le dossier, ce qui correspond à un certain délai de patience imposé à l'assuré. rnrnC'est agaçant mais c'est ainsi.rnrnPlus on va vite, plus le temps est court n'est pas la devise de la majorité des assureurs.rnrnCordialement